

Attestation de formation travail en hauteur

Conformément à l'arrêté du 15 mars 2024 relatif aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur (NOR : MENE2408054A)

ANNEXE 5 - UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE	
CAP	Charpentier bois Etancheur du bâtiment et des travaux publics Intervention en maintenance technique du bâtiment Marbrier du bâtiment et de la décoration Menuisier Aluminium-verre Menuisier installateur Métallier Métiers du plâtre et de l'isolation Tailleur de pierre
CS3	Plâtrier
BP	Métiers de la pierre
BAC PRO	Métiers et arts de la pierre Ouvrages du bâtiment : métallerie Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie Technicien d'études du bâtiment, option B : assistant en architecture
CS4	Peinture-décoration
ANNEXES 4 ET 5 (RECEPTION/MAINTENANCE ET UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE)	
BP	Couvreur Menuisier Aluminium-verre Métallier
BAC PRO	Menuisier aluminium verre
CS4	Technicien en énergies renouvelables
ANNEXES 3 ET 5 (MONTAGE ET UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE)	
CAP	Construction d'ouvrages en béton armé Couvreur Maçon Peintre-applicateur de revêtement
CS3	Zingueur
BP	Métiers du plâtre et de l'isolation
ANNEXES 3, 4 ET 5 (MONTAGE, RECEPTION/MAINTENANCE ET UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE)	
MC3/CS3	Echafauteur
BP	Charpentier bois Etanchéité du bâtiment et des travaux publics Maçon* Peintre applicateur de revêtements
BAC PRO	Aménagement et finition du bâtiment Intervention sur le patrimoine bâti (option A, B et C) Technicien constructeur bois Technicien du Bâtiment : organisation réalisation du gros œuvre

* BP Maçon : il est aussi demandé une Habilitation électrique de niveau « non électricien intervention hors tension »